

## **COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU 9/11/2007 DU RPI DE TRACY LE MONT / TRACY LE VAL**

**Présents** : M<sup>mes</sup> Christ, Wauquier, Lannoy, Briche, Luc, Dupin, Henry, Hemon, Zinetti, Bossu (Enseignantes).  
M. Dupin, Mirtain (Enseignants)  
M. Lelandais (Maire de TM et Président du RPI), Venditti (Maire TV et Vice-président du RPI) Langlet (Représentant du RPI).  
M. Buquand, Mme Judenne, M. Pelé, Mme Minardi, Mme Amadéi, Mme De Hercé, Mme Quéric (Représentants de Parents d'élèves).  
Mme Palmieri et Mme Drault (Représentantes de Parents d'élèves) excusées

Le conseil d'école est présidé par Mme Dupin

**Secrétaire de séance** : Mlle BOSSU

### **ORDRE DU JOUR** :

1. **Règlement d'intérieur** : le règlement est entériné.
2. **Election des parents d'élèves** : tous les votes ont été réalisés par correspondance. Tous les parents d'élèves présentés ont été élus.
3. **Bilan des coopératives scolaires** : Les mandataires des coopératives ont présenté leur bilan (recettes et dépenses).
4. **Evaluation 6<sup>ème</sup>** :
  - **Evaluation CM2** : normalement en CM2, deux évaluations sont programmées : la première en début d'année et la deuxième en fin d'année.  
Concernant la première évaluation, le taux de réussite a été de **82%** dû en partie à la facilité des exercices.
  - **Evaluation 6<sup>ème</sup>** : le taux de réussite est faible : - **Français : 48,84%**  
- **Mathématique : 51 %**

Ces résultats sont à relativiser. Par rapport à l'année dernière, les résultats de cette année, à première vue moins bons ne sont pas représentatifs et peuvent s'expliquer par la méthode de cotation des statistiques : un élève **absent** est égal à 0%, ce qui fait chuter les taux de réussite. En outre l'échantillon est faible : une seule classe de CM2. En effet, les professeurs ont constaté un décalage entre les résultats de l'évaluation et le niveau réel des élèves qui est nettement plus élevé.

5. **Marché de Noël** : le 15 décembre, l'École Maternelle et l'École Lucien Genaille exposeront et remettront aux parents les réalisations des enfants. Les parents pourront à cette occasion faire un don pour la coopérative scolaire.

L'école Jean Couvert réalisera une vente de calendriers.

6. **Projet d'école** : le thème de cette année est l'eau.

Une exposition commune aux établissements scolaires du RPI sera réalisée du Jeudi 22 mai au samedi 24 mai 2008 à la salle Victor de LAIGLE.

Le contenu sera précisé au cours de 2<sup>ème</sup> conseil.

Chaque établissement scolaire organisera 3 ou 4 sorties sur ce thème. Cependant les écoles de TRACY LE VAL et d'OLLENCOURT feront d'autres sorties communes tout au long de l'année.

### **DEMANDE DES REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES :**

1. **Point sur la rentrée** : RAS cependant il faut noter que le nombre d'élèves par classe est élevé. Ce nombre risque, en outre d'augmenter avec la création de nouveaux lotissements.

2. **Organisation des bus** :

A la question ' est-ce que les enfants sont assis par 3 dans chaque siège comme l'année dernière ' ?

Réponse de la Mairie : cette année, chaque enfant a son propre siège. Au cas où le nombre d'enfants dépasse le nombre de places dans le bus, les enfants qui n'ont pas de place sont gardés par les enseignants et attendent le 2<sup>ème</sup> trajet du bus.

A la question des horaires irréguliers des bus, la réponse est que ces irrégularités sont dues au temps de montée et de descente des élèves qui n'est pas comptabilisés.

Un courrier de Conseil Général mentionne que les enfants dont la famille ne réside pas dans le RPI doivent demander une dérogation pour prendre le car. En absence de la dérogation, l'enfant n'est pas assuré. Cette information sera ajoutée dans le règlement du RPI.

### **3. Infrastructures autour de l'école maternelle (parking, sécurité aux abords de l'école :**

Les parents ont soulevé la question de manque de places de parking autour de l'école maternelle.

Réponse de la mairie de Tracy le Mont : il est prévu de mettre en place deux bus en circulation pour l'année prochaine. Cela nécessite l'aménagement d'un circuit de contournement contenant cinq places de parking.

Des devis ont été demandés ainsi qu'une subvention.

De l'avis des parents d'élèves, 5 places de parking sont insuffisantes.

Pour la sécurité des élèves, la Mairie propose aux parents de se garer à la salle des fêtes et d'aménager le trajet jusqu'à l'école.

La signalisation à l'entrée de l'école (sens interdit) pourrait être mise en place.